



03022845

MENTION

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de **NEUFCHATEAU**
le ... **12.FEV. 2003** ...

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Mention à publier aux annexes du Moniteur belge conformément à l'article 11
de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés

Le texte de cette mention est déposé en un exemplaire

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

CHEVY MOTOR SA

3. Forme juridique (en entier)

SOCIETE ANONYME

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

AVENUE DE BOUILLON, 62B,
6800 LIBRAMONT-CHEVIGNY

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

NEUFCHATEAU - N° 23473

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

476.493.395

Objet précis du ou des documents déposés au Greffe

(Le dépôt simultané de plusieurs documents peut
faire l'objet d'une seule mention indiquant l'objet pré-
cis de chacun de ces documents)

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections;
il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé

Le rapport spécial des fondateurs prévu aux articles 441,
445 et 447 ainsi que le rapport du réviseur sont déposés
au Greffe du Tribunal de Commerce à Neufchâteau.

Fabian PIERSON
Administrateur

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation :

Numéro du compte :